

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du COMITE DE DIRECTION
SÉANCE DU 04/10/2022

QUESTION N°4

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE FONSERANES 2022

Référence service : OTCBM/DIR

Rapporteur : Robert MENARD

Mesdames, Messieurs,

Le 4 Octobre 2022 s'est tenu le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, présidé par Robert MENARD,

Etaient présents :

Collège des élus titulaires

Bertrand GELLY, Robert MENARD, Elisabeth PISSARRO, Sébastien SAEZ, Fabrice SOLANS, Florence TAILLADE

Étaient excusés

Collège des élus titulaires

Frédéric LACAS

Etaient présents :

Collège des élus suppléants

Najah ALAMI, Didier BRESSON, Céline DUBOIS, Emile FORT, Laetitia LAFARE

Étaient excusés :

Daniel BALLESTER, Jacques DUPIN

Etaient présents :

Collège des professionnels titulaires

Jean-Guy AMAT, Olivier LEYSSENOT, Patrick OLRV, Marion SALVAIRE

Étaient excusés

Collège des professionnels titulaires

Pierre CALMEL, Isabelle GUERULT-ROUMAGNOU

Etaient présents :

Collège des professionnels suppléants

Jean-Marc RECOULES

Étaient excusés :

Vincent GUIRAUD, Jean LAUZE, Bénédicte LAUTIER-MOSTEFAL, Fabien MORAGON, Christophe SPINA

Mesdames, Messieurs,

VU la délibération n°11 du Comité de Direction du 22/02/2022 approuvant le vote du budget annexe Fonseranes 2022,

VU la délibération n°10 du Comité de Direction du 10/05/2022 approuvant le vote du budget supplémentaire du budget annexe Fonseranes,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés, la décision modificative n°1 du budget annexe Fonseranes présente les caractéristiques suivantes :

SECTION D'EXPLOITATION	Montant		Commentaires
	Dépenses	Recettes	
Chapitre 011 : Dépenses à caractère général	10 000,00 €		Régularisation des dépenses pour la boutique
6063	20 000,00 €		
6068			

Chapitre 75 : Autres produits de gestion 751		30 000,00 €	Augmentation des recettes des AOT
TOTAL		30 000,00 €	

Ceci exposé, il vous est proposé :

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe Fonseranes de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents :
(titulaires et suppléants) 16

Le Comité de Direction adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,
Ainsi délibéré à Béziers, les jours, mois et ans susdits

Suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Pour expédition conforme,
Monsieur Robert MENARD

17 OCT. 2022

Certifié exécutoire
Le Président

Pour le président, par délégation

Jean MULLER

Directeur de l'Office de Tourisme
Communautaire Béziers Méditerranée

Président
de l'Office de Tourisme Communautaire
Béziers Méditerranée

